



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fete de la musique

Question écrite n° 15347

Texte de la question

M Michel Pericard appelle l'attention de M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire sur la date a laquelle se trouve fixee, cette annee, la fete de la musique. Au prealable, il tient a souligner tout l'interet qu'il porte a une initiative dont le succes est maintenant incontestable. Cependant, il regrette que cette annee, comme les annees precedentes, une telle manifestation soit programmee en semaine. Cette situation porte prejudice, en particulier, aux jeunes qui sont encore scolarises et qui souhaiteraient participer pleinement a cette fete. C'est pourquoi il lui demande s'il envisage qu'a l'avenir la fete de la musique ait lieu un samedi ou un dimanche.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire remercie l'honorable parlementaire pour l'interet qu'il porte a cette fete dont le succes a ete considerable cette annee bien qu'elle ait eu lieu un mercredi ; ce qui semblerait prouver que son deroulement en semaine n'a pas empeche une large participation du public. La fete de la musique fixee le 21 juin, coincide avec le solstice d'ete, charge d'une valeur symbolique. Sa variation dans la semaine, au fil des annees, lui confere un caractere sans cesse renouvele et preserve aussi la spontaneite de l'evenement. Cette manifestation est internationale, et son deplacement systematique vers un samedi pourrait avoir des consequences pour les pays dont les habitudes de vie sont differentes des notres. Il reste toutefois que les enfants ne peuvent pas toujours etre disponibles un soir de la semaine ; c'est pourquoi le ministre de la culture, de la commission, des grands travaux et du Bicentenaire examine la nature des difficultes soulignees par l'honorable parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. Pericard Michel](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15347

Rubrique : Musique

Ministère interrogé : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Ministère attributaire : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juillet 1989, page 2984